

COMITE DES SAGES

Présentation des Membres

Les Missions

Les Missions

Sa composition (5 Membres Bénévoles)

Il est composé de:

D'anciens membres du Conseil d'administration ayant manifesté le désir d'en faire partie, sous réserve qu'aucun signalement ne soit en cours, sur avis consultatif du Conseil d'Administration.

De personnalités extérieures nommées par le Conseil d'Administration

- ❖ AMARA Pascale Superviseure EMDR Europe et Formatrice en cours (ancienne trésorière) dans le Gard (30)
- ❖ GASSE Annie Superviseure EMDR Europe (ancienne membre de la CAC Commission d'accréditation) dans les Bouches du Rhône (13)
- ❖ HELLER Dietmar Superviseur EMDR Europe ancien membres du conseil d'administration d'EMDR France) dans l'Hérault (34)
- ❖ RYDBERG Jenny Superviseure EMDR Europe (Ancienne Présidente de l'association EMDR France) dans le Vaucluse (84)
- ❖ SILVESTRE Michel Formateur Enfant et Adolescent EMDR Europe (Fondateur et Ancien Président de l'association EMDR France) dans les Bouches du Rhône (13)

Ses Missions

Bref historique :

Ce Comité des Sages existe depuis les statuts de 2016 et n'a jamais été activé

Lors des conflits qui ont traversé notre association certains membres du CA (dont la secrétaire actuelle et moi-même) avions voulu le saisir, cela aurait pu jouer un rôle de médiation...

Selon l'article 17 des statuts

Le Conseil des Sages est un groupe de réflexion sur la transmission des valeurs de la thérapie EMDR et son évolution en France.

La composition, la durée, les prérogatives et les modalités de fonctionnement du Conseil des Sages sont définis dans le Règlement Intérieur ou, à défaut, par décision spéciale du Conseil d'Administration.

Ses Missions

Selon l'article 7 du RI

Il se réunit au moins une fois par an, à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle et peut être saisi à tout moment par le Conseil d'Administration pour des missions ad'hoc. Des missions d'expertises ou de médiation pourront ainsi être confiées au Conseil des Sages par au moins un tiers des membres du Conseil d'Administration.

Les fonctions des membres du Conseil des Sages sont bénévoles. Ils pourront être remboursés de leurs frais en cas de déplacement, dans les mêmes conditions que les membres du Conseil d'Administration.

A défaut d'être précisés dans les statuts ou le règlement intérieur de l'association, ses modalités de fonctionnement seront décidées par le Conseil d'administration.

Il pourra jouer un rôle de médiateur car ses membres ont une grande expérience de l'association



EMDR
France

Psychothérapie par mouvements oculaires

Léonard AMETEPE

Président de l'Association EMDR France

